Image not found or type unknown

Conge fin activité voyageurs

Par **jcj49**, le **13/03/2012** à **18:07**

Bonjour,je voudrais savoir si on peut se deffendre, en effet je suis conducteur de car et je voulais prendre mon cfa ,mais je viens de recevoir un refffus pour 6mois alors que mon patron des annees 1978 a 1980 avais pourtant cotiser a la carcept mais le probleme cette entreprise avait 2 activitees et c le code APE d'un cafe bar qui ais note sur mes bulletins ,donc je me dit si il y avais pas eus le code APE aurait'il accepter ,si vous pouvez me repondre merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés